

Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens

val
d'oise 
le département



L'ASSISTANTE MATERNELLE:

UNE PROFESSIONNELLE
DE LA PETITE ENFANCE

Édito

La petite enfance est l'une des priorités du Conseil départemental, et en particulier les modes d'accueil. L'accueil au domicile d'une assistante maternelle agréée représente l'offre la plus répandue sur le département du Val d'Oise.

Vous êtes assistante maternelle et vous souhaitez présenter aux parents employeurs les moyens que vous mettez en œuvre pour offrir un accueil de qualité aux enfants qui vous sont confiés. La deuxième partie de ce guide vous est destinée. Elle sera un support des échanges avec les parents sur ce que vous mettez en place pour favoriser l'adaptation, le développement et la sécurité de l'enfant au quotidien, dans les différents moments de la journée.

Le Conseil départemental et ses professionnels de la protection maternelle et infantile sont à vos côtés, parents ou assistantes maternelles, pour vous accompagner et vous soutenir.



Arnaud BAZIN

Président du Conseil départemental
du Val d'Oise



Sommaire

5

Particularités du métier

6

Les compétences professionnelles

7

L'accompagnement professionnel des assistantes maternelles

8

Conditions attendues au domicile de l'assistante maternelle : sécurité et hygiène

10

La période d'adaptation

11

L'accueil au quotidien

Introduction

Une assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance qui accueille habituellement à son domicile, moyennant rémunération, un ou plusieurs enfants mineurs (maximum 4 simultanément).

Elle exerce sa profession comme salariée de parents employeur.

Dans la plupart des cas l'assistante maternelle est une femme, mais des hommes assistants maternels exercent aussi cette profession.

Pour pouvoir accueillir des enfants à son domicile moyennant une rémunération, il est nécessaire d'obtenir un agrément délivré par le président du Conseil départemental de résidence. Les demandes d'agrément sont instruites par le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil départemental du Val d'Oise. Les infirmières puéricultrice assurent le suivi des conditions d'accueil par des visites au domicile des assistantes maternelles.

Une fois que l'assistante maternelle a obtenu son agrément, elle a l'obligation de suivre une formation totale de 120 heures (60 heures avant l'accueil du premier enfant et 60 heures ensuite dans les deux ans suivant l'accueil d'un premier enfant).

Ce métier implique des droits et des devoirs.



1 Particularités du métier

Vous avez choisi d'exercer la profession d'assistante maternelle. La particularité de ce métier est d'accueillir des enfants dans un cadre de vie, votre domicile, un lieu privé qui devient un lieu de travail.

Chaque enfant est unique et se retrouve au sein d'un accueil familial dont vous, assistante maternelle êtes seule responsable. Cela implique pour toute votre famille de s'adapter et pour les parents de respecter ce cadre familial.

L'enfant pourra partager sa journée avec d'autres enfants d'âges différents, et vous saurez discerner les besoins de chacun. L'enfant respecté, rassuré tout au long de l'absence de ses parents pourra ainsi grandir dans un cadre sécurisant.

Vous saurez respecter la vie privée de l'enfant et sa famille.



2 Les compétences professionnelles

Vos connaissances et compétences ont été reconnues par la délivrance de l'agrément d'assistante maternelle, et complétées et enrichies par la formation obligatoire. Votre comportement professionnel doit donc être tourné vers le soin, le bien être et le développement de l'enfant.

Vous êtes en capacité d'observer attentivement l'enfant et de transmettre à ses parents les informations concernant sa vie quotidienne et son évolution.

Vous accordez à chaque enfant des moments privilégiés notamment pendant le repas, le change et les différents apprentissages de la vie.

Vos gestes sont adaptés, et quel que soit son âge vous parlez à l'enfant, voire vous lui expliquez la situation (pourquoi vous n'êtes pas d'accord par exemple avec son comportement). Vous respectez les

possibilités et le rythme d'évolution de chaque enfant, sans établir de comparaison avec les autres enfants que vous accueillez ou les vôtres. Vous accompagnez l'enfant par une attitude positive et bienveillante qui lui permettra d'avoir confiance en lui.

Vous posez un cadre éducatif constructif, et guidez l'enfant dans l'acquisition des règles et des limites en accord avec les principes éducatifs des parents.

Il vous faut trouver un juste équilibre, afin de laisser la place aux parents et ne pas vous substituer à eux. Vous êtes en capacité de prendre en compte leurs attentes, de les valoriser et de les soutenir dans leur rôle de parents, afin d'établir une relation de confiance indispensable à l'adaptation de l'enfant accueilli.



3

L'accompagnement professionnel des assistantes maternelles

Vous n'êtes pas seule, vous pouvez trouver un soutien professionnel auprès :

- Des professionnels du service de PMI (infirmière puéricultrice, psychologue, médecin)
- Du Relais Assistantes Maternelles
- Des syndicats et fédérations d'assistants maternels
- Des associations

Pour développer vos compétences et poursuivre votre formation initiale, différents dispositifs sont à votre disposition :

- Le DIF (droit individuel à la formation)
- Le CIF (congé individuel de formation)
- La VAE (Validation des acquis de l'expérience)
- Les journées professionnelles relatives à la petite enfance (colloques, journée départementale et nationale des assistants maternels, conférences-débats...)
- Les revues professionnelles.



4

Conditions attendues au domicile de l'assistante maternelle : sécurité et hygiène

Sécurité

Accueillir un enfant c'est créer un espace dans lequel l'enfant évolue en toute sécurité. L'enfant ne doit jamais rester seul.

Les professionnelles du service de PMI vérifient l'espace d'accueil, posent les obligations à respecter en matière de sécurité qui engagent la responsabilité de l'assistante maternelle pour :

Depuis le 1^{er} janvier 2007, les nouvelles assistantes maternelles bénéficient d'une journée d'initiation aux gestes de secourisme.

- **l'aménagement intérieur** (barrières de sécurité en bas et en haut des escaliers, entre-bailleurs, jouets et matériel de puériculture aux normes, produits dangereux, plantes, organisation des pièces de vie du ou des enfants)
- **les animaux domestiques** : l'enfant ne doit jamais rester seul en présence d'un animal
- **l'environnement extérieur** (jardin, clôture, piscine, matériel...)
- **l'installation de l'enfant dans votre véhicule** (siège auto aux normes) si les parents autorisent le transport de leur enfant.
- **les sorties extérieures** : il vous est demandé d'avoir le matériel adéquat pour tous les enfants (poussette adaptée et en rapport avec le nombre et l'âge des enfants confiés).

Hygiène et santé

L'hygiène corporelle participe au développement de l'enfant et elle est indispensable à sa santé.

Le lavage des mains est la base de l'hygiène et vous participez à l'apprentissage des règles d'hygiène par l'enfant (lavage des mains avant chaque repas, après les toilettes, après les activités manuelles...)

Vous veillez à la bonne hygiène de votre domicile :

- Le lavage des sols est effectué quotidiennement avec des produits adaptés.
- Le lavage des jouets est effectué de façon régulière.
- L'enfant doit posséder son matériel personnel (serviette de toilette et de table ou bavoir, gants, draps, turbulette, biberon, tétine, couches, thermomètre personnel) qui doit être toujours entretenu.

Pendant l'accueil, vous veillez à une aération satisfaisante de l'espace de vie de l'enfant. Ni vous ni les membres de votre famille ne fumez en présence des enfants accueillis.

Vous demandez aux parents une ordonnance de médicaments contre la fièvre qui doit être renouvelée régulièrement.



5

La période d'adaptation

Une préparation à la séparation

L'adaptation est un moment essentiel qui favorise la connaissance et les liens entre enfant, parents et assistante maternelle.

Qu'est ce qu'une adaptation ?

C'est une préparation à la séparation de l'enfant et de sa famille au domicile de l'assistante maternelle. C'est un temps plus ou moins long d'échanges, de rencontres afin de construire une relation de confiance et de créer des repères sécurisants pour le bien-être futur de l'enfant, de ses parents et de l'assistante maternelle.

L'adaptation est organisée avec les parents. Elle doit être réfléchie, il est possible de la moduler selon les disponibilités de chacun et selon le rythme et les réactions de l'enfant accueilli.

Les premiers jours, la présence d'un ou des parents est indispensable afin que

vous puissiez connaître les habitudes de vie telles que le rythme de l'enfant, l'alimentation, les temps d'éveils et de jeux et le sommeil.

Les jours suivants, le temps de séparation s'allonge progressivement au fil des jours, en fonction des réactions de l'enfant.

Grâce à votre accompagnement, les enfants accueillis trouvent de nouveaux repères. L'enfant écouté, reconnu, va petit à petit se sentir en sécurité, en confiance. Pour cela, votre rôle est d'observer l'enfant et de l'écouter afin de prendre en considération ses réactions : ses gestes, ses paroles, son comportement.

Vous accompagnez également le processus de séparation en prenant en compte les interrogations et remarques des parents.



6

L'accueil au quotidien

Le temps de l'accueil

Chaque matin, l'enfant doit quitter son univers familial et vous retrouver. La transmission et la séparation sont deux temps bien distincts qui prennent du temps.

Il est important de la part des parents d'indiquer les petits événements du quotidien qui vont vous aider à mieux suivre les évolutions et les besoins de l'enfant.

De votre côté, vous êtes disponible pour apporter un cadre contenant et sécurisant, en tenant compte des émotions de l'enfant.

Un doudou peut accompagner et apaiser l'enfant. Il assure une continuité avec les personnes qu'il aime. Mis à disposition de l'enfant, il lui permet de retrouver un sentiment de bien-être et de sécurité toute la journée.

Le temps des retrouvailles avec les parents

Le soir, l'enfant a besoin de temps pour retrouver sa famille. Confronté à de multiples émotions, l'enfant peut montrer une attitude paradoxale (indifférence, refus de partir...) envers ses parents.

Vous accompagnez ce moment de retrouvailles en racontant la journée de l'enfant, y compris les petits événements qui peuvent sembler anodins. Vous pouvez également proposer un cahier de liaison avec les informations générales sur la journée, mais bien sûr ce cahier ne doit pas se substituer au dialogue. Quand les parents reviennent chercher leur enfant ils sont souvent pressés de rentrer à la maison. Or, tout comme pour le matin, il faut éviter une transition trop brusque. Incitez les parents à respecter ce temps de «passage».

L'alimentation

Vous veillez à l'équilibre alimentaire de l'enfant confié et en tenant compte de son rythme et de son appétit ainsi que des attentes et conseils des parents. Vos connaissances vous permettent de proposer des menus sains, équilibrés et variés. Vous créez un climat convivial où l'enfant prend le temps de manger. L'espace réservé au repas est aménagé en fonction du développement de l'enfant.

Vous êtes garante de la conservation de tous les aliments et de la préparation dans le respect des règles d'hygiène alimentaire.

Le sommeil

Le sommeil est indispensable pour la maturation du cerveau et la croissance du jeune enfant.

Dès la naissance, le besoin de sommeil varie d'un enfant à un autre, il y a des «gros dormeurs» et des «petits dormeurs». C'est avec l'aide des parents lors de l'adaptation, que vous vous renseignerez sur les habitudes de l'enfant et pourrez au mieux répondre à son besoin physiologique.

Le jeu et l'éveil de l'enfant

A travers le jeu l'enfant s'enrichit de nouvelles expériences, il explore son environnement et développe son imaginaire et sa créativité. Le jeu contribue à construire son identité. Vous aménagez et proposez des jeux, jouets et activités adaptés aux besoins et aux compétences de l'enfant. Avec vous, l'enfant partage un moment de plaisir autour de découvertes simples, à son rythme.

Comment assurer la qualité du sommeil de l'enfant ?

Pour dormir l'enfant doit « lâcher prise » et pour cela il a un besoin absolu de sécurité physique et affective. C'est pour cela que vous créez un environnement favorable pour ce moment en :

- Observant les signes de fatigue (excitabilité, bâillement, frottement des yeux) afin de coucher l'enfant au bon moment, lorsqu'il a sommeil
- Etablissant un rituel avant l'endormissement, pour que l'enfant puisse repérer le moment de la sieste,
- Mettant à sa disposition le doudou et/ou la tétine
- Couchant l'enfant dans un lit adapté, veillant à la température et à l'aération de la chambre
- Laisant l'enfant se réveiller de lui-même, en lui laissant le temps nécessaire

Les sorties

Régulièrement et avec l'accord des parents, vous organisez des sorties adaptées aux besoins de l'enfant : promenades au parc mais aussi à la bibliothèque, la ludothèque, au Relais Assistantes Maternelles...

L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté est une étape importante du développement de l'autonomie de l'enfant. Vous proposez les différentes étapes de l'acquisition de la propreté avec souplesse, en accord avec les parents et en prenant en compte la maturité physiologique de l'enfant (environ 24 mois).

Il est indispensable que cet apprentissage se fasse dans le respect de l'intimité et de la pudeur d'un enfant même très jeune.

Le langage

Très tôt, l'enfant éprouve le besoin de communiquer, il parle d'abord avec son corps : ses mimiques, ses rires, ses pleurs et ses vocalises. Il sait très tôt exprimer ses besoins et communiquer avec son entourage.

Vous êtes attentive aux différents modes d'expression de l'enfant. En accompagnant par des mots tous les gestes de la vie quotidienne, vous donnez du sens à ce que vit le bébé, l'enfant, et favorisez le développement du langage.

Pour assurer un accueil de qualité, il est nécessaire de tisser des liens entre professionnels et parents, et de maintenir une relation de confiance en respectant les engagements du contrat de travail et du projet d'accueil, pour le bien-être de l'enfant.

Notes

A large rectangular area with a solid orange background, containing numerous horizontal dotted lines for writing notes.